



## Introduction

L'immigré discriminé, l'immigré décrié, l'immigré rejeté, l'immigré bouc émissaire, ce n'est malheureusement que « chose courante ».

Discriminations ethnique, confessionnelle, économique s'entremêlent sans qu'il soit toujours possible de les distinguer. La discrimination subie par l'immigré peut en effet avoir plusieurs origines, et démêler ce qui serait de l'ordre du confessionnel, de l'ordre économique ou encore de l'ordre ethnique peut être difficile. La discrimination est le produit de multiples causes dont certaines sont plus ou moins importantes selon le lieu (travail, habitat, loisirs, etc.) où travaillent et vivent les immigrés, le contexte économique (persistance du chômage, difficultés économiques), le statut (« sans-papiers », « avec papiers », ancienneté du séjour dans le pays d'accueil), l'importance des mesures répressives et les discours « nationalistes » de certains partis populistes, etc. Une partie importante de la population immigrée ne se sent pas inscrite dans un processus d'inclusion et ressent parfois violemment les rejets dont elle est l'objet.

Ces discriminations peuvent être combattues par des politiques économiques, sociales et culturelles visant à un égal accès aux droits pour tous, quelle que soit leur origine, par le dialogue interculturel, par la participation des immigrés à la vie de la cité, du syndicat, des associations, etc. Ainsi la publication du *Livre blanc sur le dialogue interculturel* – « *Vivre ensemble dans l'égalité* » du Conseil de l'Europe (Conseil de l'Europe, 2008a)<sup>1</sup>, adopté par l'ensemble de ses 47 pays membres, constitue-t-elle un événement et tombe-t-elle bien à propos. Le Livre blanc donne une impulsion pour s'opposer aux dynamiques nuisibles à la cohésion sociale. Parodiant certains classiques, on pourrait dire qu'au pessimisme de la raison, il oppose l'optimisme du cœur et la volonté de faire « bouger les lignes ». Le Livre blanc est un texte mobilisateur. Ses recommandations devraient permettre de s'opposer aux discriminations et aux différentes « dérives », voire à la montée de la haine et du refus de l'autre.

---

1. Dénommé Livre blanc par la suite.

L'objet du Livre blanc consiste à mettre en valeur la gestion démocratique de la diversité culturelle, fondée sur une manière différente d'établir des liens entre minorité et majorité, en se souvenant qu'une société cohésive repose sur l'accès égal de tous aux droits, mais aussi sur le respect d'un socle commun de valeurs universelles qui transcende les différentes cultures. La gestion démocratique signifie, au-delà de la lutte contre les discriminations, la possibilité de développer des formes participatives pouvant aller jusqu'à la possibilité pour les étrangers, sous certaines conditions, de participer aux élections locales. Il s'agit en fait de chercher à établir une *identité plurielle* au sein de chaque nation, pouvant être constitutive d'une identité partagée au sein de l'Europe.

L'objet des pages qui suivent est d'analyser les discriminations dans leurs variétés et de montrer en quoi les diverses recommandations du Livre blanc indiquent la voie pour s'y opposer. Le dialogue interculturel, voie royale pour s'enrichir mutuellement, pour « vivre ensemble », ne sera crédible que si parallèlement des politiques sociales visant les populations les plus vulnérables, qu'elles soient immigrées ou non, sont renforcées. En ce sens, les recommandations contenues dans le Livre blanc constituent une avancée significative.

Toute une série de sujets ne seront pas abordés, tels que le retour des immigrés dans leurs pays, la contribution au développement de leur pays d'origine, les rapports entre immigration et transferts financiers, la lutte contre la pauvreté et le développement dans les pays d'émigration. De nombreux ouvrages existent sur ces sujets, produits par des institutions internationales, des ONG, et des chercheurs<sup>2</sup>.

Nous présenterons dans une première partie un panorama de l'immigration. L'immigration a profondément changé ces dernières décennies. Aussi convient-il d'analyser ces changements afin d'éclairer le contexte dans lequel se pratiquent les discriminations. La seconde partie étudiera certains terrains de la discrimination : l'économique (marché du travail : embauche, salaire, conditions de travail), l'école et l'habitat, et les réponses en termes politiques fondées sur le dialogue interculturel. Il est cependant difficile de faire la part entre les différents facteurs de discrimination (ethnique, genre, confessionnelle) et les discriminations économiques liées à la forte vulnérabilité des populations immigrées selon leur statut (naturalisés, étrangers, légaux et illégaux). C'est pourquoi, après

---

2. De très nombreux ouvrages ont été consacrés aux questions traitant des transferts financiers des immigrés vers leurs familles restées au pays, nous en citons quelques-uns dans ce livre. Notons également la parution d'un ouvrage du Conseil de l'Europe (2009a) et l'article de Massiah G. (2008).